



# Régie des Saisies



## **CONSIGNES PAS DE TIR DOMAINE NORDIQUE DES SAISIES Pour les compétiteurs de BIATHLON**

**La Régie des Saisies dispose de 14 cibles mécaniques.  
Le stand de tir est sous la responsabilité de la Régie des Saisies.  
Le damage du pas de tir et de la fosse est régulier mais pas systématique.**

### **Procédure d'utilisation des lignes de tir :**

- Le stand de tir est accessible aux athlètes pouvant justifier d'une licence de biathlon (FFS) ou d'une licence de tir (FFT)
- La demande de réservation doit **IMPERATIVEMENT** se faire à la Régie des Saisies 72h à l'avance (formulaire à disposition),
- Après réservation, le responsable ou l'athlète se verra confier 1 clé à la Caisse du stade à l'entrée du domaine nordique lui permettant :
  - o l'accès au local de stockage des tapis (cabane près du pas de tir).
- Le responsable ou l'athlète est responsable du matériel qui lui est confié et de la propreté du pas de tir :
  - o Les douilles doivent être ramassées
  - o Les cartons ramassés
  - o Les porte-cibles correctement rangés
  - o Repeindre les cibles (Peinture à disposition dans la cabane)
  - o Les tapis doivent être rangés à l'endroit où ils ont été pris (cabane près du pas de tir)
  - o Les cordes doivent être remises en place après chaque entraînement sur la cible
  - o Les clés d'accès doivent être ramenées à la Caisse du stade après chaque entraînement
- L'athlète doit informer la Régie des Saisies des éléments suivants :
  - o Disfonctionnement des cibles (palette ou ressort cassé),
  - o Absence de corde ...

**ATTENTION : L'athlète doit être porteur d'un titre d'accès au domaine nordique en cours de validité**

**L'accès aux pistes publiques avec les fusils 22LR est autorisé avec l'arme dans sa housse uniquement**

**La demande d'autorisation préalable doit parvenir **IMPERATIVEMENT** à la Régie de Saisies 72 h avant l'arrivée de l'athlète ou du groupe (fax 04 79 39 92 24), mail [info@ski-lessaisies.com](mailto:info@ski-lessaisies.com)**